



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 98/23 : APPROBATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF A LA REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA FENIERE – LOT 1 VOIRIE RÉSEAUX DIVERS – GÉNIE CIVIL – MARCHÉ 2023-06- SIGNATURE DU MARCHÉ


Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique
- Considérant qu'il est nécessaire de procéder à des travaux sur la place de la Fenièrre, la commune a lancé un marché de travaux afin de faire appel à des entreprises qualifiées.

APPROUVE l'attribution du marché de travaux relatif à la requalification de la place de la Fenièrre – lot n°1 : Voirie, réseaux divers et génie civil à l'entreprise AMOURDEDIEU TP, représentée par Monsieur OLLIER Julien, en qualité de président dont le siège est situé 59 chemin d'Ançousis – 84240 ANSOUIS.

DIT que la commune règlera les sommes dues selon le Bordereau des Prix Unitaires et pour un montant de base de 229 875.65 € HT soit un montant TTC de 275 850.78 €.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 08 janvier 2024

Le Maire

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 18 JAN. 2024
Et de la publication ou notification le